



MAIRIE DE NOIRON SOUS GEVREY

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR

ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

CANTON DE NUIITS ST GEORGES

AVIS MUNICIPAL – OCTOBRE 2024

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 OCTOBRE 2024

(son intégralité est à retrouver sur le site de la mairie)

1- VEOLIA – Renouvellement de contrat pour la maintenance, pour le contrôle technique des poteaux d'incendie

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le contrat de maintenance et de contrôle technique des poteaux d'incendie est arrivé à expiration. Il convient donc de procéder à son renouvellement. VEOLIA fait une proposition de contrat qui a pour but de définir les conditions dans lesquelles sont exécutées les différentes prestations relatives à l'analyse du risque incendie ainsi qu'au contrôle technique et à la maintenance des poteaux d'incendie. La rémunération est la suivante :

Contrôle fonctionnel réalisé annuellement : 25.50 € HT par poteau et contrôle de débit et de pression réalisé tous les trois ans : 46.50 € HT par poteau.

La commune possède actuellement 21 poteaux d'incendie. La rémunération sera : 21 poteaux x 25.50 € + 7 poteaux x 46.50 € = 861 € HT par an.

Les prix prévus à la convention sont révisables annuellement selon l'application du coefficient multiplicatif indiqué dans la convention. La durée de validité de la convention est de trois ans, du 23 septembre 2024 au 22 septembre 2027.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, ACCEPTE la convention présentée par VEOLIA, pour une durée de trois ans du 23 septembre 2024 au 22 septembre 2027 et **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer.

2 – Afforestation pédagogique biodiversée communale de Noiron sous Gevrey

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'association Forestiers du Monde propose de mettre en place une afforestation pédagogique biodiversée avec les écoliers de Noiron sous Gevrey.

Forestiers du Monde représentée par messieurs Christian LAGNEAU et Jean-Noël CABASSY propose d'accompagner des écoliers de la commune et leurs enseignants dans un projet d'afforestation pédagogique biodiversée sur le territoire communal. Cela consiste, dans le temps scolaire, à la conception avec les écoliers et leurs enseignants de bosquets sur la parcelle face à la plateforme de déchets verts et la parcelle prolongeant le karting d'une surface approximative de 2400 m². Une telle démarche expérimentale vise à répondre à l'ensemble des enjeux forestiers contemporains de préservation de la biodiversité locale, de lutte contre l'accroissement d'origine anthropique de l'effet de serre, de protection des ressources en eau, des sols et du paysage, de production de bois, d'accueil au public et particulièrement d'éducation à l'environnement des jeunes publics. Les objectifs assignés à cette expérience sont tous de même importance et ce, en vue de satisfaire conjointement l'ensemble des attentes de la Société Civile. Les parcelles communales notifiées ci-dessus sont affectées à ce projet d'afforestation pédagogique biodiversée, lequel peut se dérouler sur plusieurs années afin d'associer chaque année de nouveaux écoliers.

Forestier du Monde riche des expériences menées sur des communes de Bourgogne, notamment apporte aux écoliers son appui technico-pédagogique bénévole. Elle est reconnue en qualité d'association éducative. Pour ce projet, Forestiers du Monde met gratuitement à disposition des écoliers et de leurs enseignants les expositions intitulées « L'effet de serre et la contribution des forêts à sa limitation » ainsi que « Ensemble, produisons de la biodiversité ». Elle remet également gratuitement à chaque écolier impliqué, un guide pédagogique « Bâtir la forêt. Ensemble, développons la biodiversité et luttons contre l'effet de serre par l'afforestation biodiversée ». **Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité valide ce projet.**

RENTREE, ACTIVITES SUR NOTRE COMMUNE

LE CLUB DE GYM DOUCE

Le club vous accueille chaque lundi de 14 à 15 heures et chaque jeudi de 9 à 10 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

Les séances se déroulent à la salle à usages multiples.

Le tarif pour cette nouvelle saison est de 110 euros pour 1 heure hebdomadaire et 155 euros pour 2 heures hebdomadaires, assurance et licence comprises.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Madame Colette RENARD au 06.31.90.96.57 ou Madame Martine GAUTHIER au 06.64.23.72.27



LE CLUB DU TEMPS LIBRE



Vous avez envie de découvrir différents jeux de société, de discuter et partager un après-midi convivial autour d'un goûter... le club du temps libre vous attend donc le mardi à partir de 14 heures au 17 rue de l'Eglise.

Hommes et femmes, pas de limite d'âge pour nous rejoindre, juste de la bonne humeur...

ATELIER TRICOT AVEC ECM

Vous avez envie d'apprendre le tricot, le crochet ou la broderie, d'échanger ou de partager des idées sur une de ces techniques tout un après-midi avec d'autres passionnés(ées) du fil !!!

Cet atelier est fait pour vous. Apportez juste votre matériel et l'ambiance fera le reste.

Tous les vendredis de 14 à 17 heures jusqu'au 4 juillet 2025 (pas de cours pendant les vacances scolaires).



COURS D'ITALIEN



Le cours d'italien a lieu chaque jeudi de 18 heures 30 à 21 heures au 17 Rue de l'Eglise.

Il est constitué d'un petit groupe multi-niveau d'une dizaine de personnes maximum. Cela permet d'apprendre l'italien du quotidien dans une ambiance ludique et conviviale avec des mises en situations réelles pour découvrir cette langue à travers sa culture, ses coutumes et ses traditions.

VOILA QUELQUES JOURS QUE DES PETITS RIGOLOS S'AMUSENT AVEC LES ECLAIRAGES PUBLICS DE NOTRE COMMUNE. IL EST IMPORTANT DE SAVOIR QUE LE SICECO DOIT INTERVENIR POUR REGLER CES COFFRETS ET QUE CELA A UN COUT POUR LA COMMUNE.